



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

service national universel

Question au Gouvernement n° 1053

Texte de la question

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

M. le président. La parole est à M. Christophe Blanchet, pour le groupe La République en marche.

M. Christophe Blanchet. Madame la ministre de la défense, engagement de campagne du Président de la République, le rétablissement d'un service national apparaît aujourd'hui essentiel et déterminant.

M. Fabien Di Filippo. Accessoire ! Trop cher !

M. Christophe Blanchet. Il est plébiscité par une grande majorité de nos compatriotes, et notre jeunesse – une des plus engagées d'Europe – a le désir de donner du sens à son avenir et de s'impliquer dans la vie de notre communauté nationale tout en gardant la liberté de choisir son engagement. Dans une logique d'inclusion et de mixité sociale, le service national de demain sera universel : il s'adressera aux garçons comme aux filles, juste avant leur majorité.

M. Fabien Di Filippo. Pour quoi faire ?

M. Christophe Blanchet. Le service national universel, SNU, doit offrir aux jeunes l'opportunité de s'investir, de travailler, de créer, de s'exprimer et d'exister.

M. Fabien Di Filippo. Ils le font déjà !

M. Christophe Blanchet. Ce SNU n'est pas une obligation, c'est une nécessité. Une nécessité pour l'avenir de notre société, animée par chacun de ces jeunes citoyens porteurs d'un intérêt pour le vivre ensemble et les valeurs de la République. Ce SNU sera une étape charnière pour ces jeunes qui, en sortant de leur quotidien, vivront des temps partagés, non virtuels. C'est aussi cela, l'épanouissement !

Les jeunes doivent trouver une utilité immédiate à ce SNU, qui diffusera dans toute la société les valeurs républicaines : respect, civisme...,

Mme Valérie Lacroute. Bla-bla-bla !

M. Christophe Blanchet. ...mixité, goût de l'effort, utilité, humilité, dévouement, solidarité, responsabilité, sens du devoir, résilience et fraternité. (*« La question ! » sur les bancs du groupe LR.*)

M. Guy Teissier. Baratin !

M. Christophe Blanchet. L'ancien service militaire nous a enrichis d'une expérience de vie unique et fédératrice autour d'une conscience nationale. Le SNU peut s'en inspirer, mais il doit surtout répondre aux enjeux contemporains et s'inscrire dans un monde et une société qui ont évolué.

M. Maxime Minot. Et la question ? Il n'y a pas de question ?

M. Christophe Blanchet. Madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles seront les grandes lignes de ce service...

Mme Valérie Lacroute. Ce n'est pas la peine, vous l'avez fait !

M. Christophe Blanchet. ...ainsi que le calendrier prévu, pour permettre à tous de s'associer à son élaboration et lui assurer l'adhésion de tous les Français, et en priorité des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur Blanchet, le service national universel est un projet de société qui correspond aux idéaux que vous avez rappelés.

M. Fabien Di Filippo. Une gabegie !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous voulons une société de confiance, une société de l'engagement, du sens collectif, de la fraternité et du brassage social...

M. Fabien Di Filippo. Une société communautariste ! Une société inégalitaire !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...où tous les enfants du pays peuvent se retrouver à certains moments pour rendre service. Nous voulons une société où chacun et chacune se sente utile, ensemble.

M. David Habib. Cela fait un an que vous êtes au pouvoir ! Vous avez tout raté ! Un an d'échecs !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Voilà les buts que nous poursuivons. C'est pourquoi, pour cette grande politique publique, comme pour toutes les autres, il faut d'abord et avant tout se poser la question du pourquoi.

M. Thibault Bazin. Et du comment !

M. Fabien Di Filippo. Et du combien !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Quel est le sens de tout cela ? Il s'agit, très concrètement, de cultiver l'engagement chez les jeunes de notre pays.

M. Christian Hutin. Ils ne sont pas très contents, les jeunes !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ils ne demandent que cela, toutes les enquêtes et auditions le prouvent. Le groupe de travail, en place depuis plusieurs mois, a permis de définir quelques grandes lignes de force du futur dispositif.

M. Pierre Cordier. Il coûtera 4 milliards d'euros !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Aujourd'hui, le Premier ministre nous a dit en conseil des ministres ce que seraient ces grandes lignes. Au cours des prochains mois, nous organiserons une nouvelle concertation visant à

entendre tous les acteurs de ce grand projet et à en définir le format.

M. Pierre Cordier. On va ouvrir les casernes !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Un premier temps d'environ un mois, qui concernera les jeunes de seize ans, sera un moment d'intégration et pourra être suivi d'un temps plus long – six ou neuf mois, peut-être davantage –, basé sur le volontariat, à l'instar du service civique, qui permettra à certains jeunes de s'engager dans des buts d'intérêt général dont nous avons tant besoin... :

M. Fabien Di Filippo. Mais ça existe déjà, arrêtez !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...le développement durable, la défense, les enjeux de santé ou de lutte contre l'illettrisme. Bref, c'est un grand projet pour notre pays et pour notre jeunesse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1053

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 juin 2018](#)